

Angoulême, le 31 janvier 2019

Cabinet du Président
Affaire suivie par Jean-Luc CHAPUT
Directeur de Cabinet
Tél. : 05.45.38.51.76
Port. : 07.71.35.40.42
Réf. : JFD/JLC/YR-DAC201900035

M. le Président
CECOA
4, chemin des Sources
16730 FLEAC

Monsieur Le Président,

Suite à votre courrier du 28 décembre 2018 concernant le projet d'unité de méthanisation METH'ANGOUMOIS porté par le groupe ENGIE-SUEZ, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les conclusions de ma réflexion à ce sujet.

GrandAngoulême lance en 2019 le « Plan Climat Air Energie Territorial » (PCAET) qui va intégrer un grand débat de concertation élargi sur l'avenir énergétique du territoire dont les questionnements principaux seront : le mix énergétique, les filières à développer et les mesures à mettre en place pour anticiper les changements climatiques.

J'ai demandé que ce grand débat soit mené avec tous les acteurs et habitants volontaires du territoire à l'identique de celui que nous avons initié sur les déchets ménagers.

Il est évident que ce débat intégrera tout particulièrement la question de la méthanisation, non seulement dans l'approche du fonctionnement d'une unité mais également sur la question de sa localisation.

Vous le voyez, monsieur le Président, je souhaite que l'agglomération reprenne la main sur ce dossier et même si mon engagement sera sans faille concernant la transition écologique et énergétique, il se fera en parfaite concertation avec toutes les parties concernées dont les habitants du territoire sont le ciment naturel pour mener à bien un débat sur ces thématiques.

Espérant avoir répondu à vos questions, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président,



Jean-François DAURÉ